

## DÉVELOPPEMENT

1. Cette proposition a l'apparence d'une absurdité, comme si l'on disait que le soleil est fils de la lumière, que la cause dérive de l'effet. L'homme est une activité, une raison agissante, une cause, enfin. Il semblerait donc naturel de dire plutôt : Chacun est le père de ses œuvres. Ce serait plat, trivial comme une vérité de La Palisse, mais du moins la raison ne protesterait pas.

2. "Chacun est fils de ses œuvres" : cette forme sentencieuse ne cacherait-elle pas un sens très raisonnable ?

Qu'est-ce qui fait la renommée de tous les hommes illustres, des Corneille, des La Fontaine, des Napoléon ? Ce sont leurs œuvres. Supprimez les œuvres, Napoléon n'a pas plus de célébrité que tant d'obscurs soldats, dont tout le monde ignore le nom. *Chacun est donc le fils de ses œuvres*, en ce sens que la considération, la réputation dont il jouit, les talents qu'il possède, la fortune, en un mot, tout ce qui honore une existence humaine est le fruit de la bonne conduite, du travail, d'une vie bien réglée et bien remplie.

Par contre, le déshonneur est le partage du lâche, du pervers ; en sorte que le mauvais citoyen est aussi fils de ses œuvres.

3. On prétend que nos ancêtres, en France, étaient immobilisés dans leurs classes respectives, dans leurs corporations, ce qui est loin de l'exacte vérité ; car le talent, le génie ne firent jamais de distinction entre les classes, et nos rois donnèrent souvent les plus hautes charges à des hommes de basse extraction, qui remplirent noblement leur

devoir. Peu de ministres égalèrent Suger, né d'un père serf, ou Colbert, fils d'un marchand de laine.

L'Église n'a jamais distingué entre nobles et roturiers : elle n'oublie pas que ses fondateurs, y compris saint Pierre, furent de pauvres pêcheurs de Galilée, des hommes de rien, avant de devenir apôtres. Fidèle à son origine, elle honore les pauvres, les humbles ; ses plus hautes dignités peuvent échoir aux plus petits de ses membres, qui se distinguent par leur mérite. Du porcher Félix Peretti, elle fit Sixte-Quint.

4. "Chacun est fils de ses œuvres". Au Canada, on devient fonctionnaire, magistrat, député, sénateur, ministre, même lieutenant-gouverneur de sa province, non par droit de naissance, mais par l'effort de son talent, par son activité intelligente, par ses œuvres.

En vertu du principe d'égalité, on disait naguère en France, que chaque soldat portait le bâton de maréchal dans sa giberne ; à plus forte raison les insignes de général dans son havresac. C'est aussi vrai en notre pays.

5. En réalité, la naissance est une loterie, et les gros lots sont si peu nombreux, qu'il y aurait folie d'y prétendre. Mais si nous sommes sages, laborieux, prévoyants, si nous évitons de nous créer des besoins factices, si nous n'aspirons pas trop haut, nous pouvons conquérir une place au soleil, nous ouvrir une carrière honorable. Nous pouvons surtout nous assurer le bonheur d'une vie meilleure, car LES SAINTS, eux aussi, sont LES FILS DE LEURS ŒUVRES !

(D'après l'Ecole et la Famille.)